

Réunion avec ARS

Vendredi 17 février 2023 10H30, 12H15 AGEN

Présents :

Joris JONON Délégué départemental ARS

Marie Claude Combeau, Yann POZZAR, Mr Ir Maire, Mr Lagarde, collectif MAS d'Agenais

Michel Ceruti, Pascal Bagnarol, Isabelle Marchand, Gilles Lucmarie, Vincent CARLIER, association Urgences

Tour de table et présentation des présents

Maison Médicale de garde :

Où en sommes-nous ?

Lettre au Ministre sans réponse. Un médecin préside l'association pour la MMG. **Demande d'officialisation. Amélioration de l'accueil demandé.**

L'association doit faire un petit descriptif du projet. L'ARS regardera ensuite pour abonder financièrement (personnel infirmier, personnel d'accueil).

Question sur le cadre rigide horaire et le droit à l'expérimentation.

ARS : Cadre du droit commun qui figeait les horaires. Ce cahier des charges va se modifier à compter du mois de mars. Projet local particulier à élaborer. Particularité des horaires remontera au niveau régional. Je souhaite que les MMG fonctionnent bien. Elles sont une réponse aux soins non programmés.

Régulation par le 15 :

Des inquiétudes car remontées sur le temps d'attente au 15, le manque de moyens humains, des temps d'attente importants dans les services d'urgence.

ARS : Travail avec Adomi, pour mettre des médecins en plus. Ajustements sur les réponses.

Situation du Mas d'Agenais

Préambule sur les manques sur le territoire (généralistes, spécialistes). 17% des personnes sans médecins référents. Confirmé par l'ARS.

MC Combeau : aggravation de la situation sur le secteur.

Plusieurs médecins partis. Une médecin trouvée (hors CEE) qui est partie avec financement du stage dans un autre département. Impression que l'on a laissé partir un médecin pour des sommes qui ne sont pas importantes. D'autres situations de recrutements qui n'ont pas abouti.

ARS : n'a pas pu financer le surcout de stage. Dans les Deux Sevres c'est probablement l'établissement qui l'a financé. Surpris que le CHICMT n'ait pas eu un besoin et n'ait pas pris en charge ce stage. Dérogation à regarder, avec un apport de crédit supplémentaire sur l'établissement.

Trouver les marges de manœuvre financières avec contrat d'engagement dans le cadre d'une évolution des cadres réglementaires

La prochaine fois, mettre tous les acteurs autour de la table. Demande de l'association de mettre en œuvre un protocole. **Engagement de l'ARS pour une autre méthode de travail et une forte réactivité si la situation se représente.**

Intervention de l'association sur l'attractivité du territoire et les aides à apporter.

ARS demande de raisonner à l'échelle du territoire en trouvant des financements

Intervention de l'association sur l'attractivité, les aides des lot et garonnais en formation.

Mr le Maire du Mas pose la question du salariat. Centres de santé.

ARS : MSP très développés. Centres de santé, assez peu. Mais niveau d'activité important.

Quel financement des centres de santé ? Aide de l'état ? Aide au démarrage, mais aussi aide au fonctionnement. L'association pousse pour un centre de santé départemental et revenir sur l'idée d'équipe mobile.

ARS : Un médecin salarié peut intervenir dans un local partagé avec une Maison de santé. Il doit être salarié d'un centre de santé.

ARS : Financement centres de santé au démarrage. Montée en charge rapide. Pas d'intervention après sur la base de l'activité réalisée. ARS n'intervient pas sur le fonctionnement (donc pas de financement des salariés administratifs). Assistants médicaux possibles en centre de santé.

EPHAD du Mas : Une infirmière sur trois postes. 3 demi journées de coordinateur. Plus de médecin référent. **31 résidents sur 52 sans médecin référent.** Dossier de rénovation toujours en cours, déposé (crédits CNSA). ARS va suivre au niveau du pôle personne âgé pour trouver une solution (coordination / référent). **ALERTE formulée sur les mois à venir. Mr Jonon demandera à une inspectrice de se mobiliser et de prendre contact avec la directrice.**

COOPERATION avec d'autres départements pour aider à des possibilités de faire venir des personnes. Coopération entre centres hospitaliers de proximité (La Réole / Marmande) Pas de réponse précise de l'ARS alors qu'ils le font pour les urgences.

INTERNAT du CHICMT peu attractif, locaux vétustes

ARS : à améliorer et à programmer en termes de travaux. A voir avec la direction de l'hôpital.

Déficit de l'hôpital ??? Prélèvement sur les charges sociales ???

Pas de réponse

IPA :

ARS : Plan de formation pour des hospitaliers. Libéraux, aide au coup par coup. Nombre dans le 47, très peu.

Soignants non vaccinés ?

Nombre d'étudiants en médecine en deuxième année ?

Demande de coopération territoriale pour suivre au plus près les préoccupations des gens.

ARS : c'est dans la volonté et les orientations du Ministère

Intervention sur la faible représentation et le manque de considération des représentants des usagers. Intervention sur le ressenti d'un manque de réactivité et d'un manque de dynamisme de la part de l'état. Intervention sur le sentiment d'inertie alors que des personnes ne sont plus soignées, meurent sur des brancards.

ARS : a toujours été réactive ... Démarche CNR devrait être pérennisée. Temps de concertations. Actions identifiées mises en œuvre.

Répétition de participation à la CODDEM

Engagement réciproque de faire remonter les situations concrètes. Méthode de travail à mettre en œuvre.

Accompagnement des trajectoires professionnelles, suppression de parcours sup.

ARS volonté de Délocalisation des formations (Septembre 2023, délocalisation de spécialisation infirmière à Agen), projet délocalisation formation IPA, et qualification IPA en VAE.

Voir avec les organismes de formation sur les recrutements. Volonté de recruter et former des Lot et Garonnais.

Prise de note Vincent CARLIER